

PRESTO LANCE UNE GARANTIE DE 50 ANS, UNE PREMIÈRE SUR LE MARCHÉ DE LA ROBINETTERIE COLLECTIVE

À l'occasion de son centenaire, et alors que la préservation des ressources, la maîtrise des coûts d'exploitation et la réduction de l'empreinte environnementale s'imposent comme des enjeux prioritaires pour les gestionnaires de bâtiments, PRESTO fait évoluer les standards du marché de la robinetterie collective en proposant une garantie inédite. À partir du 1er janvier 2027, le fabricant français de robinetterie pour les collectivités et les établissements recevant du public porte de 10 à 50 ans la garantie de ses robinetteries temporisées et électroniques. Un engagement qui s'appuie sur un siècle de savoir-faire industriel français et s'inscrit dans une philosophie qui guide l'entreprise depuis 1927 : concevoir des équipements durables, en privilégiant leur entretien et leur réparation plutôt que leur remplacement.



« Depuis 100 ans, nous avons toujours considéré que la durée de vie d'un produit était aussi importante que sa performance à l'usage. Aujourd'hui, proposer la garantie la plus longue du marché, à hauteur de 50 ans, n'est pas un changement de cap mais une manière de donner une nouvelle dimension à un engagement historique. C'est une marque de confiance dans la qualité et la fiabilité de nos équipements, mais aussi l'expression d'une conviction profonde : les équipements sanitaires ont un rôle majeur à jouer dans la transition vers des bâtiments plus sobres et plus durables. »

Frédéric Di Maggio,
Président-Directeur-Général de PRESTO

LA GARANTIE 50 ANS, LE PROLONGEMENT NATUREL D'UN SIÈCLE D'EXIGENCE INDUSTRIELLE

Depuis sa création en 1927, PRESTO conçoit des robinetteries destinées aux environnements les plus exigeants : établissements de santé, écoles, équipements sportifs, bâtiments publics, infrastructures de transport ou encore sites industriels. Pour répondre aux contraintes d'usages intensifs et répétés propres à ces lieux, l'industriel a toujours fait de la longévité de ses équipements une exigence fondamentale de conception.

Une approche qui repose sur des choix techniques concrets, éprouvés au fil des décennies : des matériaux robustes, une conception facilitant la maintenance, des composants interchangeables, une disponibilité pérenne des pièces détachées et un accompagnement technique assuré sur toute la durée de vie des installations.

En portant la garantie de ses robinetteries temporisés et électroniques de 10 à 50 ans, PRESTO s'inscrit ainsi dans la continuité d'un engagement centenaire en faveur de la durabilité.

UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DES BÂTIMENTS COLLECTIFS



Pour les maîtres d'ouvrage et les gestionnaires de bâtiments collectifs, le choix d'un équipement ne se limite plus à son prix d'acquisition. Il s'apprécie désormais dans **une logique de coût global, intégrant les dépenses de maintenance, de réparation et de remplacement, mais aussi l'impact environnemental lié à son renouvellement.** Une approche particulièrement stratégique dans les établissements recevant du public (ERP), où les installations sanitaires sont soumises à des sollicitations quotidiennes intensives et où leur longévité représente un enjeu à la fois économique et environnemental.

Avec une extension de garantie à 50 ans, PRESTO apporte aux collectivités, établissements de santé, bailleurs et gestionnaires de patrimoine **un engagement concret sur la longévité de leurs équipements sanitaires.** Une démarche qui contribue à sécuriser leurs investissements et à maîtriser les coûts sur le long terme, tout en limitant le renouvellement prématuré des installations et la consommation de ressources associée.

UN ENGAGEMENT QUI S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE RSE GLOBALE

Nés de la volonté d'économiser l'eau, les robinets PRESTO répondent depuis leur création à un objectif de préservation des ressources. La garantie 50 ans s'inscrit dans cette philosophie historique, mais aussi dans une démarche RSE plus globale en faveur d'une consommation plus responsable. Elle rejoint notamment les initiatives de l'industriel en matière de réemploi, avec lesquelles elle partage une même logique : prolonger l'utilisation des équipements et des matériaux existants pour limiter le recours à de nouvelles matières premières.

À PROPOS DE PRESTO

Fondée en 1927 par les frères André et Lucien Patient, PRESTO est un fabricant français de robinetteries collectives. Pionnière de la robinetterie temporisée, elle développe des solutions alliant économies d'eau, robustesse, hygiène et durabilité, adaptées aux exigences des établissements de santé, de l'enseignement, des équipements sportifs, des bâtiments publics ou encore de l'hôtellerie-restauration. Forte de 100 ans de savoir-faire, PRESTO compte aujourd'hui plus de 250 collaborateurs, 4 000 références produits et 80 brevets exclusifs. Présente dans plus de 90 pays, l'entreprise dispose de six filiales internationales et de deux sites industriels implantés en France et au Portugal, où elle réalise l'intégralité de sa production.